

Semestre 1

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement EE	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Langue I	6	4	Régime mixte	Compréhension et production orales	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	Jury oral
				Compréhension et production écrites			Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Pratique de la langue	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H morpho 1H syntaxe
UEF Littérature I	6	4	Régime mixte	Roman+ théâtre+ Poésie	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1 EX. tirage au sort	écrit	3H
				Méthodologie des exercices littéraires	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF Civilisation I	4	2	Régime mixte	Histoire littéraire	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. commu n	écrit	2H
				Questions de civilisation	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF Activités pratiques	4	1	Contrôle continu	Activités pratiques	1	4	Contrôle continu	1 note 20%	2 DS	--	écrit	2H
UET transversale III	5	2	Contrôle continu	Anglais	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Compétences digitales	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	2DS		Pratiqu e	1h30
UEO optionnelle III	5	2	Contrôle continu	Histoire de l'art	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Patrimoine	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H

- Régime d'évaluation mixte : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- Régime unique fondé sur le Contrôle Continu : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

Signature du directeur/coordonateur du département

Signature du directeur de l'ISLN

Semestre 2

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement EE	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalités d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Langue I	6	4	Régime mixte	Compréhension et production orales	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	Jury oral
				Compréhension et production écrites			Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H
				Pratique de la langue	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. final	écrit	1H morpho
UEF Littérature I	6	4	Régime mixte	Roman+ théâtre+ Poésie	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1 EX. tirage au sort --	écrit	3H
				Méthodologie des exercices littéraires	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF Civilisation I	4	2	Régime mixte	Histoire littéraire	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--	1EX. commun	écrit	2H
				Questions de civilisation	1	--	Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF Activités pratiques	4	1	Contrôle continu	Activités pratiques	1	4	Contrôle continu	1 note 20%	2 DS	--	écrit	2H
UET transversale III	5	2	Contrôle continu	Anglais	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H
				Compétences digitales	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	1DS		Pratique	1h30
UEO optionnelle III	5	2	Contrôle continu	Histoire de l'art	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H
				Patrimoine	1	--	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H

- Régime d'évaluation mixte : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales...).

- Régime unique fondé sur le Contrôle Continu : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison... Les épreuves de contrôle continu doivent être passées au cours du semestre (Pas d'examen au cours de la session principale concernant le régime mixte et pas de session de rattrapage).

Signature du directeur/coordonateur du département

Signature du directeur de l'ISLN

